

toujours en bons termes avec l'Inde et le Pakistan. Nous avons encore des rapports amicaux avec plusieurs autres pays du sud-est de l'Asie.

Il me semble que dans un avenir prochain il serait à notre avantage, du point de vue politique, de donner à voir que nous sommes du côté de ces gens, que nous sommes bien disposés et que nous sommes prêts à leur venir en aide. On dira que notre continent est incapable de nourrir l'Asie. J'en conviens. Je ne doute pas, toutefois, qu'il soit possible d'accroître considérablement la production de notre continent. De fait, nous pourrions mettre à exécution plusieurs entreprises qui permettraient d'accroître la production. Il y a des travaux de mise en valeur que nous pourrions exécuter. Il y a des terres, dans le nord de la Colombie-Britannique, dans la région de la rivière à la Paix où la pluie est suffisante, le sol propre à la culture mais qui manquent présentement de colons. Si ce n'était pas suffisant, nous pourrions réaliser l'entreprise de la rivière Saskatchewan-Sud, ce qui assurerait l'affectation de 400,000 acres de terres pauvres à la production d'une immense quantité de denrées alimentaires.

Les techniques industrielles peuvent grandement améliorer la sécurité de notre position, mais les champs de bataille n'ont pas beaucoup d'attrait pour les gens bien nourris. Il ne faudrait pas dormir sur nos lauriers de civilisés très raffinés jusqu'à ce que le monde ne compte que des populations bien alimentées. La situation internationale étant ce qu'elle est, je ne vois pas comment nous pouvons éviter de faire tout notre possible pour mettre les ressources de notre industrie au service de nos amis, afin qu'ils aient tout ce qui leur est nécessaire pour défendre notre mode de vie.

Mais en imposant à notre économie intérieure de trop lourds fardeaux et en cherchant à multiplier nos efforts, nous risquons de ne pas jouer le rôle efficace sur le plan international. Le grand Canadien qu'était feu W. L. Mackenzie King déclarait un jour qu'au lieu d'aller faire la tournée du front militaire, il était préférable qu'il restât au Canada afin de voir à ce que notre économie intérieure fonctionne à plein rendement et produise le matériel dont avaient besoin nos amis. Il estimait que notre principale puissance résidait dans une économie que rien n'entravait.

Au risque de vous ennuyer, je tiens à signaler combien il m'a plu d'apprendre que le gouvernement de Grande-Bretagne songe à donner suite à la disposition dite "compensatoire" de l'accord quinquennal à l'égard du

blé. Si l'on y donne suite à la satisfaction des cultivateurs de l'Ouest,—et je ne crois pas que leurs demandes soient déraisonnables,—ils acquitteront sans doute plus volontiers de lourds impôts qui permettront de fournir des avions à la Grande-Bretagne et de former des équipages aériens, dont le coût dépassera de beaucoup le montant qu'ils réclament présentement de la Grande-Bretagne. Ils y consentiront volontiers. Je ne mentionne pas d'autre mode de solution, car je suis persuadé que le gouvernement britannique est assez équitable pour rendre justice à qui de droit. Je n'ai donc pas à proposer d'autre solution en ce moment.

D'après les renseignements dont je dispose, du 20 novembre l'an dernier au 13 janvier 1951 on a accordé au pays des contrats de défense d'une valeur de \$39,900,000. Je n'ai pas les chiffres à l'égard de l'Alberta, mais les contrats accordés avaient une valeur de \$1,200,000 au Manitoba, et \$60,000 en Saskatchewan. Les habitants de la Saskatchewan ne s'intéressent guère aux contrats de défense, car ils estiment que cela n'est pas de leur domaine. Ils sont d'avis que leur rôle logique dans l'économie de la nation consiste à fournir une denrée indispensable, les vivres, sans lesquels tout est voué à l'échec.

Certains prétendent que les cultivateurs de la Saskatchewan se débrouillent si bien qu'ils nagent dans l'argent. Dans certains milieux importants, on soutient que la prospérité s'estime d'après les sommes perçues au chapitre de l'impôt. Ne l'oublions pas, la Saskatchewan est surtout une province agricole qui vend son principal produit, le blé, à la Commission du blé. Il s'agit là d'un organisme d'État tandis que la division de l'impôt sur le revenu est un service de l'État. Il est donc normal qu'ils s'échangent des renseignements et qu'au moyen de calculs, les spécialistes puissent déterminer les frais d'exploitation d'une terre. Voilà un facteur qui permet facilement aux percepteurs de l'impôt sur le revenu de calculer et de prélever tout ce qui revient au gouvernement fédéral dans ce domaine.

N'oublions pas, non plus, que les contribuables qui acquittent un lourd impôt sur le revenu exploitent des terres étendues. Ayant eu la veine d'en faire l'acquisition, ils peuvent produire plus économiquement que le modeste cultivateur. En Saskatchewan, donc, c'est un petit groupe de gens qui acquitte la plus forte proportion de l'impôt sur le revenu. La grande majorité des habitants de cette province tombe dans l'autre catégorie qui est loin d'être aussi prospère.